

# Artemise pionnière du recyclage

Elle valorise déjà 1 300 t de tubes lumineux et va investir dans une ligne de tri pour les lampes. La PME de Vulaines réfléchit même, avec l'UTT, au recyclage des LED.

C'est un investissement important de 300 000 €, et stratégique pour la petite PME de Vulaines. « Nous installerons avant la fin de l'année une nouvelle ligne de tri pour les lampes qui va nous permettre d'aller beaucoup plus vite. Nous n'aurons plus de rupture de charge comme nous en avons aujourd'hui. On pourra valoriser environ 400 tonnes de lampes supplémentaires par an », expliquait Laure Clerget, à l'occasion d'une récente visite de l'entreprise organisée pour les adhérents du Medef de l'Aube.

Créée en 2011 par Jean-Marie Bailly, Artemise s'est d'abord instal-



Grâce à son banc de coupe multifonctions, Artemise trie les tubes fluorescents sur mesure et à grande vitesse.

et garantit notre charge de travail avec trois à quatre camions par semaine. On est d'ailleurs devenu un peu une usine pilote pour Récylum, mais aussi pour le ministère, l'Adème ou la presse... On organise des visites plusieurs fois par mois. Et on est régulièrement contrôlés par la Dreal », ajoute Laure Clerget qui réfléchit à une diversification, sur des niches comme les détecteurs à incendie, ou encore sur d'autres produits comme les écrans télé plats, les lave-vaisselle ou les lave-linge. « On ne peut pas rester monoproduit, ce n'est pas viable à terme. Avec notre nouvelle ligne de tri pour les lampes, on pourra répondre à de nouveaux appels d'offres, notamment en Belgique et au Luxembourg », commente la patronne d'Artemise qui envisage également d'acquérir un robot de traitement pour les lampes HID (haute pression).

Mais l'avenir sera celui du recyclage des LED, les lampes nouvelle génération qui inondent aujourd'hui le marché. « Les LED pèsent moins de 1 % de la collecte, mais c'est le marché du futur : à l'horizon 2020, 71 millions de lampes LED seront mises sur le marché chaque année. Le marché des tubes et lampes va s'éteindre. Nous avons lancé avec les ingénieurs de l'UTT un programme de recherche sur le recyclage des LED. On devrait embaucher deux doctorants en 2016 pour développer des process de traitement. »

THIERRY PÉCHINOT

lée à Barberey avant de s'offrir une usine toute neuve au pied de l'échangeur autoroutier de Vulaines, en mai 2014. Et elle a vite trouvé sa place. Avec ses seize salariés, elle réalise 1,3 M€ de chiffre d'affaires : elle recyclera cette année la bagatelle de 1 800 t de déchets mercuriels, 1 300 t de tubes et 500 t de lampes.

Conçu en partenariat avec l'Université de technologie de Troyes et deux entreprises aubois (Abscisse et SB Filtration), son banc de coupe multifonctions lui permet de

trier sur mesure et à grande vitesse les tubes fluorescents. Ses capteurs séparent même poudres vertes et noires contenues dans les néons à base de terres rares. Le verre - 80 % de la matière - mais aussi les poudres vertes partent chez Nodéon-Philips, à Chalon-sur-Saône. Les embouts métalliques sont broyés et renvoyés dans la filière métaux. Et les poudres noires sont recyclées près de Lyon par Solvay-Rhodia. Seuls les déchets plastiques échappent pour lors à toute valorisation, puisqu'ils terminent leur vie

dans les décharges en tant que DIB (déchets industriels banals).

« En France, avec Veolia et Lumiver, nous sommes seulement trois entreprises à recycler les tubes. Et nous sommes les seuls à recycler tubes et lampes », précise Laure Clerget. Et le marché est loin d'être saturé : sur 11 000 t de tubes et lampes commercialisés chaque année, Récylum, l'organisme agréé, collecte environ 5 000 tonnes dont 1 800 sont valorisées à Vulaines.

« Récylum est pour l'instant notre unique client : c'est lui qui fixe le prix



« Avec la ligne de tri pour les lampes, on répondra à de nouveaux appels d'offres, en Belgique et au Luxembourg. »  
Laure Clerget, directrice d'Artemise